BIM N° 49 - 2019

VILLE DE

POUSSAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ
Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5

ENFANCE JEUNESSE
Les infos pour la rentrée 2019/2020 P. 6

FINANCES
Budget 2019 P. 8

TRAVAUX
Les chantiers en cours P. 14

RENCONTRE
Carline aux doigts d'or P. 16

FESTIVITÉS
Le corso de l'Hérault P. 17

CULTURE
Exposition Pikto P. 18

ENVIRONNEMENT
Festival de l'éco-mobilité P. 20

SPORT
Journée « Sports pour tous » P. 21

SOCIAL
Repas des aînés P. 21

FESTIVITÉS
Assiettes gourmandes, fête nationale
Estivales de Thau, forum des associations P. 22

CULTURE
Festival d'Ars & d'Agapes P. 24
Songes d'Automne P. 25

PATRIMOINE
Accueil des nouveaux habitants
Journées du patrimoine P. 26

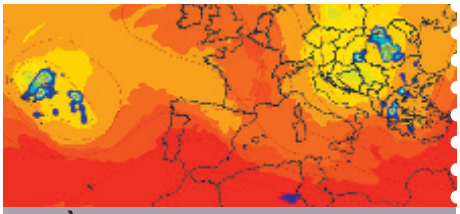

BRÈVES
Plan communal de sauvegarde
Services municipaux
Plan canicule P. 27

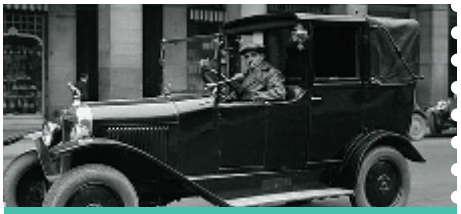

HISTOIRE
Les petites histoires... à Poussan P. 28

ÉTAT CIVIL
2e trimestre 2019 P. 30

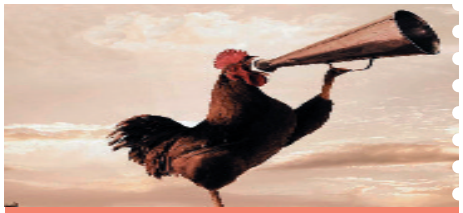

SÉCURITÉ
Opération Tranquillité Vacances P. 31

TRIBUNE LIBRE
Expression des groupes municipaux P. 31

Édito

Bientôt les grandes vacances, avec un été qui s'est fait désirer, mais qui a fini par s'installer pour que tout le monde puisse profiter de cette période de fête et de repos.

La saison des festivités est lancée et la fête de la musique a déjà remporté un certain succès populaire malgré un peu d'orage en début de soirée. Le feu de la Saint-Jean, qui marque le solstice d'été, bénéficiant d'un temps plus de saison s'est très bien déroulé, avec une fréquentation qui ne se dément pas depuis des années. Le calendrier des festivités de cet été est bien rempli, entre les concerts gratuits, la fête nationale, la fête locale, les soirées de dégustation de produits locaux : assiettes gourmandes et pour la première fois les Estivales de Thau. Chacun y trouvera son compte.

Les budgets définitifs et le compte administratif ont été votés. Ils nous autorisent des investissements importants, renforcés par un emprunt qui sera sans conséquences sur la santé financière de la commune.
La Trésorerie Générale a d'ailleurs confirmé cette bonne santé financière, avec une dette par habitant en dessous des strates départementale, régionale et nationale. Dette en constante diminution : elle est passée de 4 950 000 euros en 2016 à 4 156 000 euros en 2019.
Tous ces investissements pour rénover les voies de circulation, doter la ville d'infrastructures dignes d'une commune de la taille de Poussan, se font sans aucune augmentation de la fiscalité locale, contribuant ainsi à préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Avec des budgets maîtrisés, un bon niveau d'investissement , un fonctionnement stable, une fiscalité modérée, ces finances communales très saines profiteront aux habitants de Poussan et à la future équipe municipale.

Je voudrais revenir maintenant sur les travaux en cours à Poussan et notamment les plus importants, ceux de la 2e tranche de la circulade.
Une première phase a nécessité la mise en place de déviations, la coupure des voies étant indispensable à certaines opérations. En effet, certains travaux imprévisibles concernant l'assainissement se sont rajoutés : le décapage des

voies a révélé 8 branchements d'eaux usées qui se déversaient directement dans le pluvial, ce que le passage caméra n'avait pas détecté. Ces travaux supplémentaires étaient obligatoires pour la protection de la lagune de Thau et de son environnement.
Le chantier entrera bientôt dans une deuxième phase avec la pose des bordures et celle d'une couche de grave, suivies de la pose des pavés. Une fois cette partie terminée, qui est la plus délicate du chantier, les travaux seront quasiment aboutis. Une pause est prévue au mois d'août, la reprise du chantier en septembre devrait être moins pénalisante pour la circulation et les riverains.

Une réunion est prévue prochainement, avec les riverains de la rue des Horts pour annoncer la requalification et l'aménagement de cette voie.

La mise en conformité des bâtiments publics pour l'accessibilité se poursuit régulièrement. Avec l'achèvement de la nouvelle salle de mariage et du conseil à la mairie, la quasi totalité des bâtiments communaux est désormais conforme à la norme ERP.

Je vous souhaite de passer un bel été, de bonnes vacances et sachez que notre équipe municipale et les agents de la commune restent disponibles pendant cette période.

Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous réussirons.

Votre Maire, Jacques Adgé.

Mon coup de cœur

L'excellente, pour ne pas dire exceptionnelle, saison de notre club de rugby qui fut finaliste du championnat d'Occitanie et demi-finaliste du championnat de France de 1re division.
Ce club a porté haut nos couleurs en donnant une image positive du sport et de notre ville.

Mon coup de gueule

Encore et toujours les nombreuses incivilités liées à la propreté : déchets, dépôts sauvages, déjections canines, pollutions diverses ; les travaux ne doivent pas servir d'excuse à tous les débordements.

Bulletin d'Information Municipal de la Ville de Poussan n°49 - 2019

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationelle	Yolande Puglisi	Sur rendez-vous	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Jeudi 15h/17h	Aude Rouanet	Tél. 04 67 18 35 96
Communication, culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Aude Rouanet	Tél. 04 67 18 35 96
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Manon Vasseur	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, Protocole	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Jérôme Filliol	Tél. 04 67 18 35 95
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Lundi à partir de 18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Tesy Nolesini	Tél. 04 67 43 78 44
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Christian Daumas	Tél. 04 67 78 99 53

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire
Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

Accueil Citoyenneté Population
Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr
Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre
Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.
Fermé le mercredi.

Pôle Social (CCAS)
Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine
Tél. 04 67 78 99 56 / 04 67 18 35 95
Courriel : communication@ville-poussan.fr

Service festivités, protocole, gestion des salles
Tél. 06 81 31 48 24
Courriel : protocole@ville-poussan.fr / spectacle@ville-poussan.fr

Pôle technique
Tél. 04 67 18 35 92
Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants
Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Pôle Enfance Jeunesse
Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : sej@ville-poussan.fr

Guichet unique
Tél. 04 67 18 24 85 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Lundi, mardi, jeudi : 8h30/11h30 - Mercredi : 8h/11h30
Vendredi : 8h30/11h30 - 14h30/17h30

Accueil de Loisirs
· ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : alp@ville-poussan.fr
· ALP Véronique Hébert : tél. 06 79 71 27 21 - Courriel : alp@ville-poussan.fr
· Centre de loisirs ALSH : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clsh@ville-poussan.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30/18h30
Mercredi et vacances scolaires : 7h30/18h

Gestion des installations sportives
Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

Service Police Municipale
Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 / 06 45 27 64 30
du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

Standard Tél. 04 67 46 47 48

Agence d'urbanisme Tél. 04 67 43 87 73

Brigade Territoriale Tél. 04 67 43 24 39

Service déchets Tél. 04 67 46 47 20 - dechets@agglopole.fr

Urgence technique eau Tél. 09 77 40 84 08

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 67 57 00
Mardi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00
Mercredi, uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses
Tél. 04 67 78 69 25

Micro crèche le Cocon
Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

Micro crèche 4 pattes et petits pas
Tél. 06 48 09 55 81 - courriel : 4pattesetpetitspas@gmail.com

Relais Assistantes Maternelles
Tél. 04 67 53 82 27 - Courriel : ramest@ccas-ville-meze.fr
lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30, vendredi uniquement sur RDV

Groupe scolaire les Baux
Maternelle Tél. 04 67 78 21 84 - Élémentaire Tél. 04 67 78 20 95

Groupe scolaire Véronique Hébert
École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25

Collège Via Domitia
Tél. 04 67 78 20 13 - Site : http://viadomitia.fr

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

ENEDIS (ERDF) Dépannage Tél. 09 72 67 50 34
Raccordement Tél. 09 69 32 18 57

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Suez Tél. 0977 408 408 - Urgence : 0977 401 139

Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

Animaux errants Tél. 04 67 53 23 80 Police Municipale

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15
Pompiers Tél. 18
Gendarmerie Tél. 17

Infos pour la rentrée 2019 - 2020

Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription pour la **rentrée scolaire 2019/2020** est à votre disposition ; il est obligatoire pour tout enfant fréquentant au moins un de nos accueils.
Nous vous rappelons qu'en dehors des permanences du guichet unique le matin, vous pouvez déposer votre dossier dans la boîte aux lettres « *guichet unique* », située en bas du bâtiment (complètement à l'extrémité en direction du complexe sportif).
Le dossier et sa note d'information sont également disponibles sur le site et le blog de la Ville ou peuvent être envoyés par mail sur demande.

Comme chaque année, nous vous demandons de nous transmettre **le dossier complet** (dossier et documents complémentaires) afin de pouvoir le traiter et vous permettre d'inscrire votre enfant le moment voulu. **Tout dossier incomplet ne sera pas accepté, retardant l'inscription de votre enfant**.

Nous vous rappelons qu'**un dossier déposé ne vaut pas inscription** et que toute inscription aux ALP ou à l'ALSH est effective une fois la prestation réglée : il s'agit toujours d'un **paiement par avance**. Par ailleurs, l'accueil de votre enfant aux accueils périscolaires ne sera possible que si vous êtes **à jour des paiements précédents**.

Infos de rentrée

- La rentrée des classes a lieu le lundi 2 septembre 2019
- Le premier jour de la rentrée : il n'y a pas d'accueil ALP le matin de 7h30 à 9h
- Il n'y a pas de cantine pour les petites sections le lundi et mardi de la rentrée.
- Les inscriptions au centre de loisirs pour les mercredis de la rentrée sont ouvertes.

Cette première période va du mercredi 4 septembre au mercredi 16 octobre 2019.

Fonctionnement du guichet unique

Le guichet unique concerne les inscriptions de

- Accueils périscolaires : ALP des Baux et ALP Véronique Hébert (matins, midis avec ou sans cantine, soirs et les mercredis.)
- Centre de loisirs : ALSH (vacances)
- Séjours
- Classes de découverte

Toute inscription est effective une fois que vous avez **déposé la fiche d'inscription et réglé la prestation** auprès du guichet unique d'inscription : il s'agit toujours d'un **paiement par avance**.

Le guichet unique sera **fermé du 12 au 16 août 2019**.

Horaires d'ouverture en période scolaire

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-11h30	8h30-11h30	8h-11h30	8h30-11h30	8h30-11h30
Fermeture au public				14h30-17h30

Horaires d'ouverture en période de vacances scolaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h	8h-12h

Fonctionnement des Accueils de Loisirs Périscolaires (ALP)

Rappel des jours et horaires d'école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Horaires des ALP

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

- De 7h30 à 9h (payant) accueil échelonné des enfants jusqu'à 8h40
- De 12h à 14h (payant) pause méridienne avec cantine
- De 12h à 12h30 (gratuit) départ échelonné sans cantine
- De 13h à 14h (payant) accueil échelonné sans cantine jusqu'à 13h40
- De 17h à 17h30 (gratuit) accueil fixe, sortie unique à 17h30
- De 17h à 18h (payant) études surveillées
- De 17h30 à 18h (payant) accueil fixe, sortie unique à 18h
- De 18h à 18h30 (payant) départ échelonné jusqu'à 18h30

Mercredi

- De 7h30 à 18h (payant)

Lieux des animations en ALP

Les activités organisées dans le cadre des ALP ont lieu soit dans l'enceinte de l'école (Baux ou VH), soit à l'extérieur, à proximité des établissements scolaires : skate-park, complexe sportif, collège, jeux de la mairie, terrains multisports, jardin de la grotte, en garrigue, bois de Boulogne, etc.

Tarification des ALP

Elle est appliquée aux familles en fonction des quotient familiaux.

Tranche 1	QF<ou = à 700
Tranche 2	QF de701 à 1000
Tranche 3	QF de 1001 à 1300
Tranche 4	QF de 1301 à 1700
Tranche 5	QF > ou = à 1701

	Matin 7h25/8h55	repas	Période midi 12h/13h55	Midi avec repas 12h/13h55	13h/14h	Soir 17h30/18h30
Tranche 1	0.70 €	2.85 €	1.00 €	3.85 €	0.70 €	0.70 €
Tranche 2	0.80 €	2.90 €	1.15 €	4.05 €	0.80 €	0.80 €
Tranche 3	0.90 €	3.00 €	1.25 €	4.25 €	0.90 €	0.90 €
Tranche 4	1.00 €	3.05 €	1.40 €	4.45 €	1.00 €	1.00 €
Tranche 5	1.10 €	3.15 €	1.50 €	4.65 €	1.10 €	1.10 €

Pour toute modification/annulation d'inscription, merci de prévenir le guichet unique **au plus tard 48h** avant. Tout ajout ou annulation hors délais ou oubli sera refusé, ou facturé avec pénalité.

Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Jours et horaires d'ouverture
- Pendant les vacances du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h
- Le centre de loisirs est fermé durant les vacances de Noël et les trois dernières semaines d'août.
- Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la journée, à la ½ journée, avec ou sans repas.

Inscriptions
Le dossier d'inscription au Pôle Enfance Jeunesse est obligatoire pour tout enfant fréquentant l'ALSH. Toutefois, si vous avez déjà rempli un dossier d'inscription dans le cadre de l'ALP **vous n'avez pas à remplir de nouveau dossier**.
Les inscriptions sont ouvertes **trois semaines avant chaque période** : les mercredis de vacances à vacances ainsi que pendant les différentes vacances scolaires. Attention, **il n'y a pas de réinscription automatique**. Le nombre de places étant limité, pensez à inscrire votre enfant au plus vite via les fiches d'inscriptions obligatoires.

Toute inscription est ferme et definitive.

Cas exceptionnel entraînant le remboursement ou le report dans un délai de 3 mois
- Maladie avec certificat médical à l'exception de la 1ère journée d'annulation
- Accident avec certificat médical à l'exception de la 1ère journée d'annulation
- Décès d'un membre de la famille avec un écrit signé par les parents de l'enfant
- Toute situation entraînant un changement de domicile des enfants ne permettant plus de fréquenter l'accueil de loisirs de Poussan.

Programmes
A chaque période, les programmes d'animation sont disponibles
- Au Pôle Enfance Jeunesse
  - affichage sur le panneau situé à l'entrée du groupe scolaire
  - sur les portes des salles d'accueil
- A l'ALP Véronique Hébert
  - affichage sur le panneau situé dans le passage entre les deux écoles
- Sur le blog de la ville : http://blog.ville-poussan.fr/
  (à droite, dans l'onglet catégorie « service enfance jeunesse »)
- Par envoi de courriels aux parents inscrits

Lieu des animations en ALSH
Les activités sont organisées soit dans l'enceinte du centre, soit à l'extérieur : skate-park, complexe sportif, jeux de la mairie, terrains multisports, jardin de la grotte, en garrigue, bois de Boulogne..., soit en sortie en dehors de Poussan.

Tarification de l'ALSH et des mercredis

	Journée avec repas	Journée sans repas	1/2 j avec repas	1/2 journée sans repas
Tranche 1	8.45 €	5.60 €	4.23 €	2.80 €
Tranche 2	10.28 €	7.35 €	5.14 €	3.68 €
Tranche 3	12.10 €	9.10 €	6.05 €	4.55 €
Tranche 4	13.93 €	10.85 €	6.96 €	5.43 €
Tranche 5	15.75 €	12.60 €	7.88 €	6.30 €

Tarifs des séjours et classes découvertes disponibles auprès du guichet unique ou sur : www.ville-poussan.fr

LES INFOS DE L'ÉTÉ

- **Les sorties de l'été** le 10/07 les petits fermiers à Lansargues, le 17/07 le Grand bleu à La Grande Motte, le 24/07 le 1er festival d'ORNI rencontre inter centre à St Bauzille de Montmel, le 31 juillet Bouscarasse, le 5 août à l'étang à Sète, le 7 août rencontre inter centre à Issanka

- **Point fort la 1re semaine** les 8/12 ans pourront passer leur baptême de plongée à Frontignan avec Plongée Passion : 32 places reparties sur 4 jours

- **Les séjours multi activités** de cet été se dérouleront à La Canourgue du 22 au 26 juillet pour les 8/11 ans et du 29 juillet au 2 août pour les 11/16 ans

Guichet unique d'inscription

26, rue de la Salle
Tél. : 04 67 18 24 85
Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

Le guichet unique est ouvert tout l'été
- du 9 juillet au 31 août (sauf du 12 au 16 août)
- du lundi au vendredi, de 8h à 12h

Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP)

ALP des Baux - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : alp@ville-poussan.fr

ALP Véronique Hébert - Tél. : 06 79 71 27 21
Courriel : alp@ville-poussan.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Centre de loisirs - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

L'ALSH accueille vos enfants du 8 juillet au 9 août.

Attention : les inscriptions du centre de loisirs ont lieu auprès du guichet unique aux Baux aux horaires d'accueil.

IMPORTANT

↘ Tout changement en cours d'année doit OBLIGATOIREMENT être communiqué au Pôle Enfance Jeunesse : numéro de téléphone, personnes autorisées à récupérer l'enfant, difficultés de santé, etc.

↘ Si la personne qui récupère votre enfant n'est pas marquée sur le dossier d'inscription, il est obligatoire pour les parents de contacter le Pôle Enfance Jeunesse et l'enseignant(e) pour les en informer. La personne qui vient chercher l'enfant doit se munir d'une pièce d'identité.

Budget 2019 : une modification de la procédure budgétaire

Le budget primitif n'intègre pas l'affectation des résultats de l'exercice 2018. Ceux-ci sont repris dans le budget supplémentaire qui est voté après approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion. Les dépenses ainsi que les recettes tant en fonctionnement qu'en investissement englobent les sommes inscrites au budget primitif et au budget supplémentaire.

Ce budget qui s'inscrit dans la continuité des budgets votés depuis 2014 a pour ambition de financer les services publics dédiés aux habitants et de créer les marges de manoeuvre financière nécessaires au financement des équipements utiles à notre population, présente et à venir. Pour cela, la commune conserve un autofinancement important qui permet sans alourdir l'endettement de dégager des possibilités de financement.

3 031 000€
de dépenses d'équipement

0% d'augmentation des taxes communales

186 050€
pour le soutien des associations

SPORTS	SOCIAL	CULTURE	FESTIVITÉS	SCOLAIRE	CARITATIF	INTER-GÉNÉRATION
77 800 €	36 700 €	20 800 €	41 900 €	2 100 €	2 550 €	4 200 €

1 800 000 € de financement sur fonds propres

Entretien des voiries et des espaces verts, rénovation des aires de jeux, rénovation du Riverain, connexion des sites municipaux en fibre optique...

Évolution de la dette

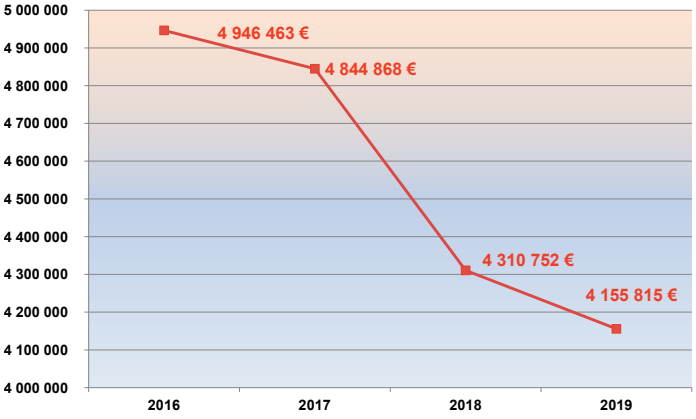

Financement de l'investissement

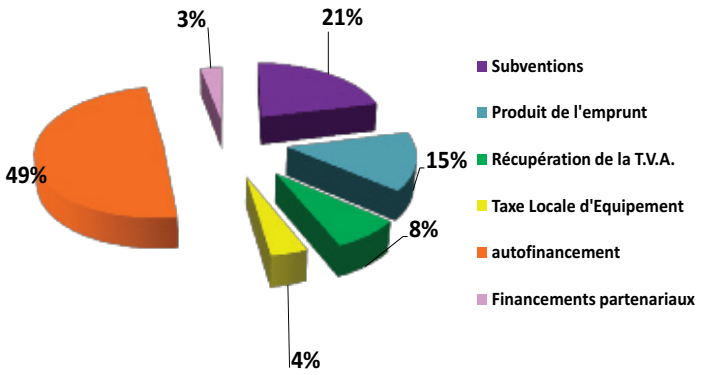

Investissements

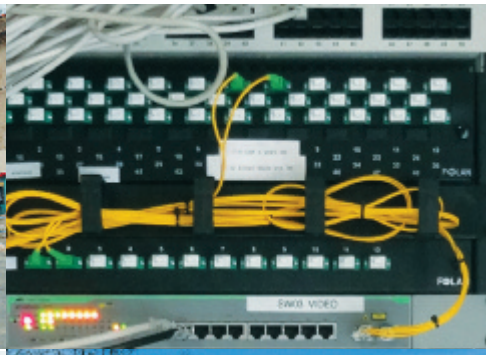

2 000 000€ d'investissement dans la voirie

Les programmes d'équipement et de rénovation se poursuivent à bon rythme.

Grâce à un faible taux d'endettement, il est possible de maintenir un programme d'investissement conséquent dont la principale opération sera la réhabilitation du boulevard du Riverain qui permettra, après les différentes opérations déjà effectuées, de terminer la rénovation de l'ensemble de la circulade, lui conférant un cachet certain.

Les dépenses d'équipement

BÂTIMENTS

- Acquisition de bâtiments pour la sécurisation du centre ville
- Rénovation de bâtiments communaux au Jardin Public
- Amélioration de l'accueil du public au gymnase
- Rénovation de la salle de spectacle de la MJC
- Adaptation des bâtiments communaux aux normes pour personnes en situation de handicap.
- Aménagement du cimetière
- Sécurisation des bâtiments scolaires
- Amélioration de l'éclairage du stade

582 000 €

MATÉRIELS

- Modernisation de la téléphonie des services municipaux
- Modernisation de la gestion des activités du Pôle Enfance Jeunesse
- Acquisition d'équipements pour la police municipale
- Acquisition de véhicules pour les services généraux

96 000 €

ÉCLAIRAGE VOIRIE

- Réhabilitation complète du boulevard du Riverain
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public
- Modernisation des jeux d'enfants
- Renforcement des réseaux électriques
- Rénovation de chaussées

2 273 000 €

AUTRE

- Aide à la rénovation des façades
- Financement des études de la ZAC Ste Catherine.
- Extension du cimetière

80 000 €

Budget Principal : quelques chiffres

Les dépenses de fonctionnement

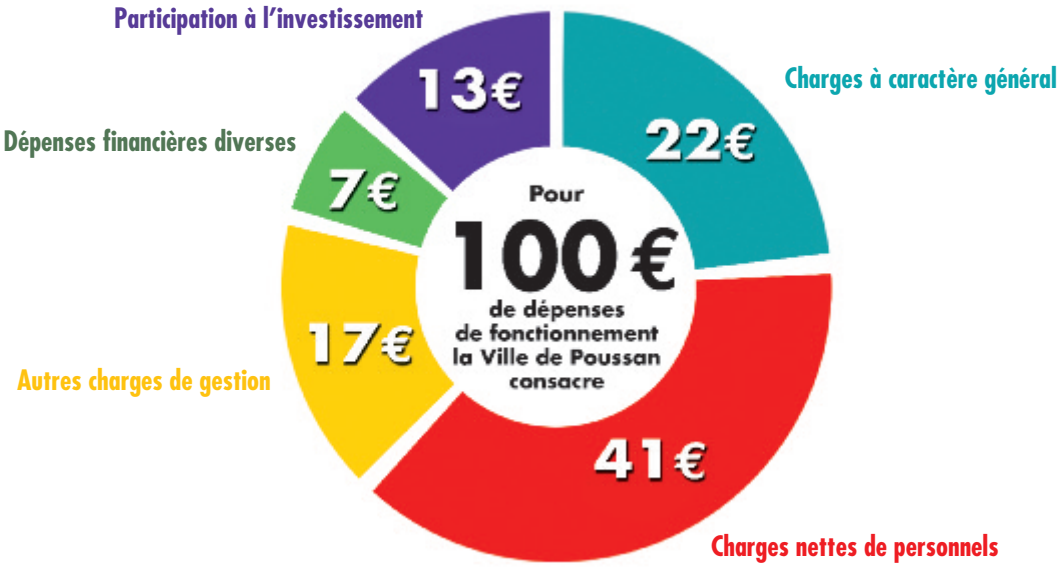

Les recettes de fonctionnement

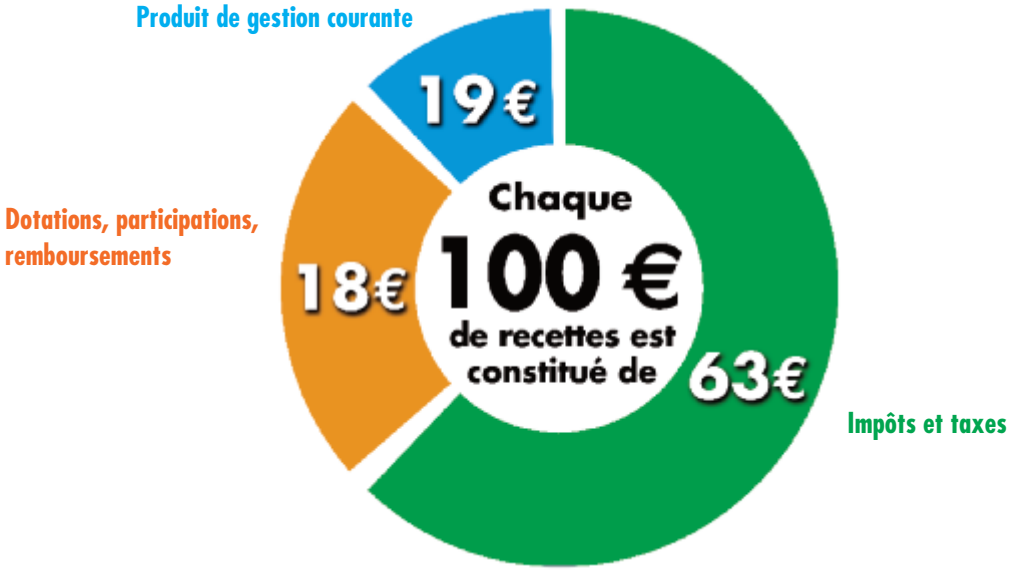

9,6 M€
montant total des recettes et dépenses de la ville en 2019

5,82 M€
pour le fonctionnement
charges de gestion courante
éclairage public, nettoiement

3,78 M€
pour l'investissement
dont 2,1 M€ de dépenses d'équipement

Budget annexe : Pôle enfance jeunesse

Un engagement de la commune pour des activités accessibles à tous.

Les dépenses ainsi que les recettes englobent les sommes inscrites au budget primitif et au budget supplémentaire.
Les anciens barèmes sont abandonnés. La mise en place d'un nouveau logiciel pour la gestion informatique des activités du pôle enfance jeunesse permet :

- De prendre en compte la grille de ressources de la C.A.F
- D'élargir les tranches de barème en passant de 3 à 5 tranches
- D'appliquer le même barème pour toutes les activités du P.E.J.

La situation de la crèche associative les Petites Pousses confrontée à de nouvelles contraintes financières est en cours d'examen. La phase de concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales et les responsables de la structure devrait conduire à trouver une solution préservant une offre diversifiée pour la petite enfance au sein de la commune.

Un Nouveau Barème pour des aides plus équitables

0 % d'augmentation des tarifs du pôle Enfance Jeunesse

Dépenses

- Subvention de fonctionnement pour la crèche 35 000 €
- Charges de personnel 650 000 €
- Charges générales 220 384 €

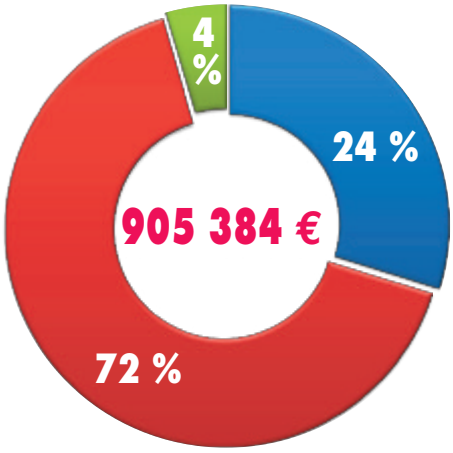

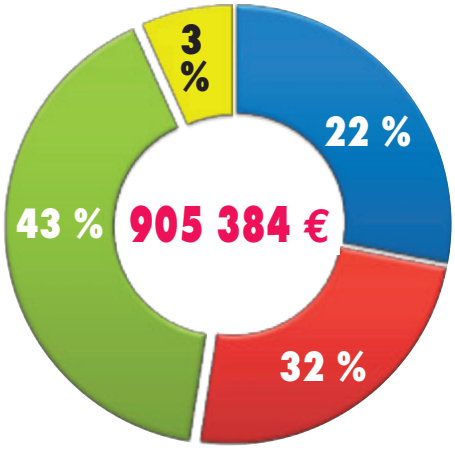

Recettes

- Participation des familles 283 300 €
- Dotations organismes sociaux 204 000 €
- Participation communale 387 000 €
- Résultat de fonctionnement reporté 31 084 €

Compte administratif 2018

La trésorerie de Frontignan a publié la synthèse de l'analyse financière des comptes de la commune, dont les grandes lignes permettent une comparaison avec les villes d'importance similaire, le constat des taux de réalisation et la variation des emprunts.

Les recettes de fonctionnement

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	569	832	731	754
Dotations et participations	163	229	232	237
Ventes et autres produits courants non financiers	161	163	133	119
Produits réels financiers	0	4	3	4
Produits réels exceptionnels	2	12	13	9

Les dépenses de fonctionnement

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	165	268	247	252
Charges de personnel	369	617	534	535
Charges de gestion courante	134	104	109	121
Charges réelles financières	25	42	36	29
Charges réelles exceptionnelles	0	11	9	6

Les opérations d'investissement

Recettes

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	45	46	49	50
Recettes liées aux emprunts	65	142	73	74
Subventions et participations d'équipement reçues	10	71	58	56

Les opérations d'investissement

Dépenses

En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	299	398	307	298
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	90	102	93	85

Strate de référence : Population : 6114 - Régime fiscal : FPU : Communes de 5 000 à 10 000 habitants

Source : Document de valorisation financière et fiscale 2018 - Trésorerie de Frontignan

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Ressources Fiscales	101,16 %
Dotations et participations	103,17 %
Produits courants	96,10 %
Produits financiers	9,89 %

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

Charges générales	98,94 %
Charges de personnel	99,04 %
Charges de gestion courante	85,75 %
Charges réelles financières	91,56 %

TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dotations et fonds globalisés	120,45 %
Recettes liées aux emprunts (3)	100,00 %
Subventions et participations d'équipement reçues	13,12 %

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dépenses directes d'équipement (1)	59,78 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	97,19 %

Variation des emprunts bancaires et dettes assimilées en 2018

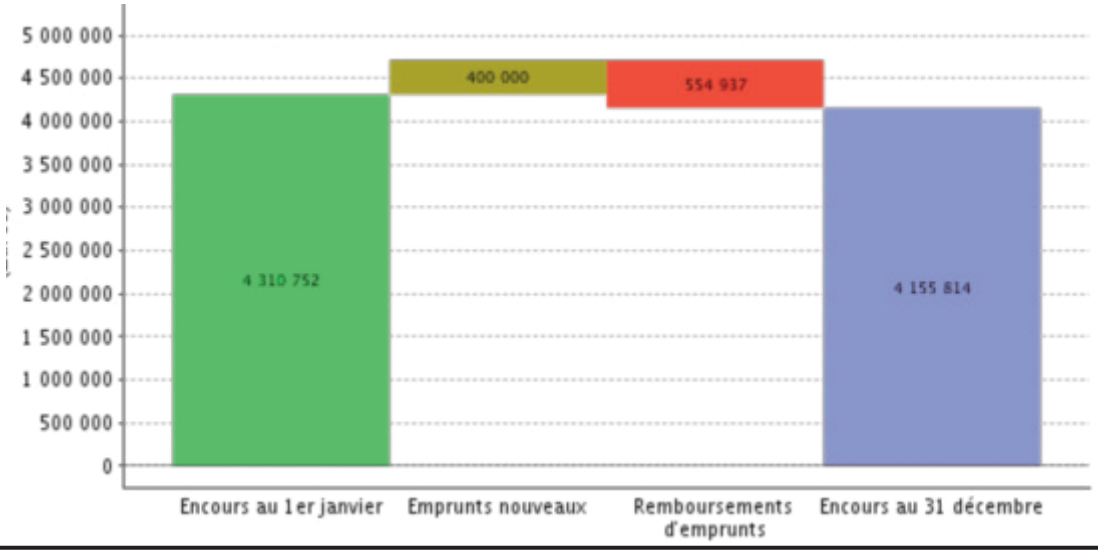

Retrouvez toutes les données financières de votre commune sur le site Internet de la ville : www.ville-poussan.fr

Infos chantiers

City Park des Baux

Installation terminée de la nouvelle aire de jeux qui est maintenant aux normes et opérationnelle.

Boulevard du Riverain

Rénovation de la voirie élargissement des trottoirs, réfection de la voie de circulation, plateaux traversants, éclairage public, mobilier urbain, containers enterrés, plantation d'arbres.

Complexe sportif

Réalisation d'une bordure en béton, pour sécuriser le stade d'entraînement synthétique.

Pôle Enfance Jeunesse

Création d'un local de stockage et réhabilitation du jardin attenant.

Rue pasteur

Création d'une bordure béton, pour stabiliser l'accotement.

Cimetière

Revêtement de sol, remplacement du gravier par un revêtement adapté au niveau du monument aux morts.

Chemin de la Mouline

Livraison du chantier de rénovation : trottoirs, enrobés, éclairage public et mobilier urbain.

Rue de la République

Livraison du chantier de rénovation : trottoirs, enrobés, éclairage public, mobilier urbain, installation de conteneurs enterrés.

Jardin Public

Élagage des platanes et pose de bordures en béton.

Carline aux doigts d'or

Carline Pagnier est une jeune poussannaise de 17 ans. Elle a plusieurs cordes à son arc dans le monde des arts et de la création.

La vie semble sourire à Carline tant elle a de talents dans sa besace. Elle sait défiler, se maquiller, se coiffer, danser, chanter, coudre et créer des robes tout droit sorties de son imagination débordante. Autant de verbes qui qualifient cette jeune fille, à qui tout réussit.

Une aventure haute en couleurs

Tout a commencé un soir de Janvier 2018 quand, avec quelques copines, elle s'est inscrite au concours Miss Poussan. Elle savait bien, que ne correspondant pas aux critères recherchés, elle avait peu de chances d'accéder à la fameuse couronne. Volontaire et perspicace, Carline a renouvelé sa candidature l'année suivante, tant elle s'était amusée lors de la précédente édition. Il faut dire que les candidates sont coachées de main de maître par Dany Bourdeaux, adjointe aux festivités. Dany est leur mamie, leur confidente, et sa porte est toujours ouverte aux jeunes filles qui viennent sonner même le dimanche pour passer du bon temps « *entre copines* ».

2019 la consécration

Aguerrie à l'épreuve, Carline a passé toutes les épreuves avec brio, remportant la place de 2e Dauphine des Miss Poussan. Elle n'a pas eu le diadème mais elle a remporté bien plus. Elle a été repérée par Stéphane Maxence, directeur général France et Europe des comités Misses, qui lui a proposé de participer aux Misses Hérault, concours pour lequel elle avait toutes ses chances puisqu'il n'y a ni critère de taille, ni de poids. Toutes les jeunes filles de 17 à 22 ans sont acceptées même si elles sont tatouées ou si elles ont des piercings. Ce comité accepte aussi les candidates mariées et jeunes mamans tout en instaurant dès les élections locales, un test de culture générale. « *Être belle dedans comme dehors...* », comme il dit. Ce concours permet à chacune d'avoir la chance un jour de remporter LA couronne. C'est ainsi que du haut de sa petite taille Carline a remporté le titre de Misses Hérault le 18 Mai dernier à Villeveyrac. Elle ne s'arrête pas là car son titre lui permet de concourir pour les Misses France. Elle participera à la préparation de cet événement avec une vingtaine d'autres Misses venues de dix régions Françaises, candidates au titre de « *Misses France 2020* » en novembre prochain devant Misses Bucarest 2019 qui viendra tout spécialement de Roumanie pour représenter son pays et le comité Misses Europe en France.

Cousue de fil d'or

Mais l'aventure ne s'arrête pas là. Carline a su saisir sa chance et profiter de l'offre d'Isabelle Dupéré, créatrice de mode et couturière, de venir passer une semaine dans son atelier pour apprendre les bases de la couture. Et de fil en aiguilles, Carline a osé, imaginé et créé ses premières robes de soirée. « *Je les veux uniques et portées pour un soir,* explique Carline. *Chaque robe doit refléter un événement, une femme. Je les aime originales. La couture est pour moi une véritable révélation, je ne me vois pas faire autre chose dans la vie* ». Elle a, elle-même, porté ses premières créations lors de ses défilés afin de se faire connaître en tant que toute jeune créatrice.
C'est ainsi qu'elle a créé sa marque « *Carline créations* » tout simplement. Elle a déjà remporté le premier prix des créateurs de Mode organisé par la journée de la Mode en mars dernier dans l'Aude. Avec ses huit modèles elle a présenté un autre défilé dans le Gard puis, entre deux révisions du bac français, elle dessine et coud les nouvelles créations qui feront le nouveau défilé à Villeveyrac le 26 octobre prochain. Et pour clôturer ce tableau enchanteur, mon petit doigt m'a dit que Carline chantait et dansait avec grâce. Gageons qu'un jour, on la verra peut-être à la télévision car Poussan a un incroyable talent !

Nathalie Chauvet

14e Corso de l'Hérault 2019

La ville de Poussan avait été choisie par la fédération des comités des fêtes de l'Hérault pour accueillir un défilé festif de chars le dimanche 2 juin. Un grand merci pour leur participation aux comités des fêtes d'Agde, de Fabrègues, du Pouget, de Palavas-les-Flots, de Servian, de Valros, de Villeneuve-les-Magelonne, de Villeveyrac et de Poussan.

Exposition Pikto

Des collines de la Moure au foyer des campagnes, Nicolas Éon a invité les poussannais à découvrir son univers ludique et coloré.

Durant tout le mois de juin se tenait au foyer des campagnes l'exposition Pikto que nous devons à Nicolas Eon, artiste éclectique aux multiples talents.

Nicolas est un artiste généreux qui aime faire partager sa passion, son art.
Avec lui tous les supports sont bons pour laisser libre court à sa créativité : écran d'ordinateur, papiers, morceaux de bois, branches d'arbre, pierres...

Il manie aussi bien la souris que la paire de ciseaux, l'appareil photo ou le pinceau. C'est ce qu'il a fait avec la trentaine de personnes qui ont participé à l'atelier Pikto nature dans l'ancienne carrière sur le chemin des capitelles au mois de mai.
Il leur a fait découvrir une autre facette de son travail et armés d'un pinceau et de pigments naturels à base de charbon et de bauxite, les artistes d'un jour ont pu créer une œuvre collective écologique et éphémère née de leur imagination débordante. Ainsi, tout au long du parcours artistique au foyer des campagnes, petits et grands ont pu découvrir une exposition multifacette, où se mêlaient créations graphiques, photographies, vidéos, bande son, sculptures, jeux, œuvres collectives, images en 360°, visite virtuelle en 3D... Plus de 500 œuvres toutes aussi variées les unes que les autres.

Les enfants des écoles ont été particulièrement sensibles et intéressés par les jeux et les messages inclus dans la visite grâce aux commentaires et aux anecdotes distillés par l'artiste.

Et à travers ce petit bonhomme, ce Pikto sans visage, sans mains ni pieds, chacun a pu ressentir une bouffée de sentiments, tantôt joyeux, emplis d'amour et de respect et tantôt plus sombres, évoquant la maladie, la drogue, la guerre et la souffrance. Avec, toujours présent, ce cœur, rouge-sang, ce cœur qui fait rêver ou qui fait souffrir, suggérant l'amour, l'amitié, mais aussi la solitude des villes, l'espoir tragique des migrants, et tant d'autres messages que chacun a pu percevoir.

Un grand merci à l'artiste pour son talent et sa disponibilité, aux agents de service pour leur aide précieuse et à tous les visiteurs y compris les scolaires qui, par leur présence et leur retour enthousiaste nous encouragent dans notre passionnante tâche culturelle.

A
la Carriere
·PCM·

Festival de l'éco-mobilité

Dans le cadre du festival de l'éco-mobilité, impulsé par Sète Agglopôle Méditerranée, la ville de Poussan a proposé une journée ludique le dimanche 16 juin.

Experts : 1er Mathis Lecorre, 2e Marin Debon, 3e Jérémy Razat

Amateurs : 1er Clément Expert, 2e Zayon Talvat, 3e Nathan Legras.

C'est sous le soleil et dans la bonne humeur que les poussannais participaient pour la première fois à la journée de l'éco-mobilité leur permettant ainsi de découvrir différents modes de déplacement doux.

Le matin, des animations pédagogiques autour de la prévention routière avec initiation au code de la route, ont permis aux participants de prendre conscience des risques liés au transport : simulateur de conduite...

L'après-midi au skate-park, sous l'impulsion de Jeremy Razat, jeune rider poussannais, le public a pu assister à une belle compétition de trottinette free style ouverte aux « experts » et aux « amateurs » qui se sont surpassés avec figures toutes plus impressionnantes les unes que les autres.

Bravo aux 20 participants.

Journée « Sports pour tous »

Organisée par la commission des sports avec la participation des associations sportives, cette journée du 25 mai a réuni une centaine de personnes au complexe sportif.
Toutes les disciplines sportives étaient représentées et ont proposé des ateliers pour partager la pratique de leur sport, l'occasion pour certains de renouer avec des activités arrêtées depuis longtemps. Le but de cette journée était de rassembler toutes les générations autour de la pratique sportive, les plus anciens montrant la voie aux plus jeunes en démontrant que le sport entretient la santé. Une initiation à la moto tout terrain sur circuit était également proposée aux enfants. Pour se remettre des épreuves, un apéritif a permis aux participants de se retrouver et de comparer leurs niveaux de performances.
Enfin un repas a rassemblé les participants autour d'une macaronade aux fruits de mer très appréciée, la journée s'achevant par la promesse générale de faire mieux l'année prochaine.

Social

Cent bougies mises à l'honneur

Maria Paz, née le 14 avril 1919, vient de fêter son 100e anniversaire entourée par sa famille. Originaire d'Espagne et rapatriée en France à la fin de la guerre civile, cela fait 40 ans qu'elle habite Poussan. Toujours éveillée et avec un grand sens de l'humour, Maria a gardé « toute sa tête ». Elle est soutenue par un service d'aide à domicile avec plusieurs intervenantes, une infirmière et une kinésithérapeute. Jacques Adgé, Maire de Poussan, accompagné de ses adjointes Dany Bourdeaux et Florence Sanchez, a tenu à lui rendre visite pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et partager avec elle quelques instants conviviaux et sympathiques.

Repas des Aînés

Comme chaque année en juin, la municipalité de Poussan a invité les aînés de la ville pour une journée placée sous le signe de l'amitié, de la convivialité et de la fête.
Plus de 320 convives sont venus participer au traditionnel repas-dansant et ont profité de l'après-midi récréatif qui suivait avec ses animations musicales. Après un apéritif chaleureux qui a permis de renouer des liens et de prendre des nouvelles, Jacques Adgé et Yolande Puglisi, 1re Adjointe au social, accompagnés de nombreux adjoints et conseillers municipaux ont souhaité à tous un bon repas et une bonne après-midi, heureux de voir autant de poussannais se retrouver dans la bonne humeur, avec une pensée pour ceux et celles qui sont partis en cours d'année. Jacques Adgé en a profité pour présenter Madame Robillard qui dirige le CCAS avec énergie et professionnalisme.

Assiettes gourmandes

PROGRAMME

Mardis 2/9/16/23 juillet
19h Place de la Mairie

Dégustation de produits locaux, marché de producteurs de pays
Circuit court de produits locaux avec les paniers de Thau
et les Pouss'en Faim
Boissons, stands, animation musicale
En partenariat avec le CPIE, la Chambre d'Agriculture,
la ville de Poussan et Sète Agglopôle

Fête Nationale

PROGRAMME

Samedi 13 Juillet

21h	**Retraite aux flambeaux**	Place de la Mairie
22h30	**Feu d'artifice**	Skate-Park
23h	**Vin à la française**	Place de la Mairie

Dimanche 14 Juillet

10h	**Jeux pour enfants**	Jardin public
11h30	**Apéritif républicain**	Jardin public

Estivales de Thau

PROGRAMME

Jeudi 15 août
18h Place de la Mairie

Dégustation de vins et produits du terroir, ambiance musicale
Les exposants : vins, coquillages, crustacés et autres produits locaux ont été rigoureusement séléctionnés pour les estivales 2019.
Les formules : 2€ = 1 dégustation / 3 dégustations = 5€ valable sur le stand viticole de votre choix
1 verre sérigraphié offert pour l'achat d'une formule.

Forum des associations

PROGRAMME

Samedi 7 septembre
9h/14h Place de la Mairie
(en cas de mauvais temps, repli au Foyer des Campagnes)

Les associations qui le souhaitent pourront faire une démonstration de leur activité sur le parking de la mairie.
L'installation des tables et des bancs se fera à partir de 8h.
Les rallonges et le matériel sont à la charge de chaque association.
Restauration sur place.
Dépôt des candidatures au plus tard le 12 Juillet
par retour de mail à : spectacle@ville-poussan.fr

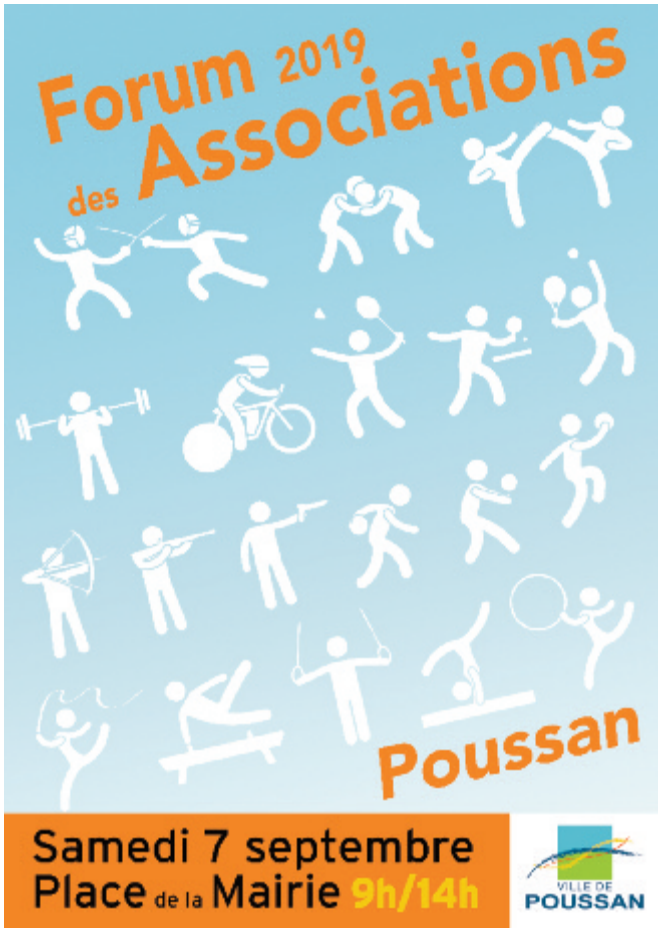

Festival d'Arts et d'Agapes

Pour sa quatrième édition retrouvez les grands classiques du festival mais aussi de nombreuses nouveautés, toujours dans une ambiance chaleureuse et ludique.

PROGRAMME

Samedi 14 septembre

Jardin des Frères

11h Spectacle déambulatoire : Vis ma Ville, de la Cie Surprise (départ devant les Halles)

12h Arrivée au jardin et ouverture des ateliers (12h/17h30)

La petite Usine à taille douce de Caro et Loulou
La Caravane de Frida
Eco-atelier : Calculez votre empreinte carbone !
Atelier maquillage
Atelier tatoo
Atelier portrait aquarelle
Atelier arts plastiques
Atelier Street Art
Brocante livres
Le tipi à souvenirs et son trombi
Jeux pour enfants…

Restauration et buvette sur place

Spectacles

14h30 Ce n'est pas commode! Cie à Tiroirs
16h30 La petite poule rousse, théâtre de marionnettes
18h The King of the Kingdom, Cie du Bruit qui court
19h30 La Veillée d'Arts et d'Agapes

Soirée festive repas-concert
avec Goosie swing classe et vintage
8€ avec une boisson comprise
5€ enfant - 12 ans avec une boisson comprise
Places limitées, apporter couverts et assiettes

Réservation avant le 6 septembre*

**En ligne https://www.helloasso.com/associations/escapades/evenements/festival-d-arts-et-d-agapes-3-soiree-concert-2*

Par chèque à l'ordre de « Association EscapadeS » à remettre auprès d'Aurélie Mehenni ou à l'accueil de la Mairie dans une enveloppe (avec nom - prénom - nombre de participants adultes-enfants).

Vous souhaitez avoir des renseignements sur le repas, proposer un atelier, être bénévoles : assoescapades@gmail.com

Accessibilité au public sourd avec la présence d'une interprète sur place.

Songes d'Automne

Le salon d'art réunit chaque automne des artistes amateurs locaux au Foyer des Campagnes et propose à un large public de découvrir leurs œuvres.

PROGRAMME

Samedi 12 octobre - 10h / 19h
Dimanche 13 octobre - 10h / 17h
Vernissage le samedi 12 à 11h30

Foyer des Campagnes

Le service culturel de la ville de Poussan propose la 4e édition de « *Songes d'Automne* » qui accueille des artistes, peintres et sculpteurs amateurs. Du figuratif à l'abstrait, toutes les expressions et toutes les techniques sont les bienvenues.

Candidatures à déposer avant le 6 septembre à la Mairie (à l'attention du service culturel).
Ce dossier devra être composé des pièces suivantes :
- CV de l'artiste
- Photographies de 4 à 6 œuvres maximum
- Une enveloppe timbrée (pour réponse)
- Un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public (restitué en fin de salon)

Tout dossier incomplet sera refusé. Le service culturel sélectionnera les candidatures, les artistes retenus seront informés des résultats par courrier.

Accueil des nouveaux habitants

Samedi 21 septembre
Hôtel de Ville

10h Petit déjeuner d'accueil
offert par la municipalité et les boulangeries partenaires
Rencontre avec l'équipe municipale
Présentation de la ville de Poussan
Sur inscription avant le 9 septembre
à l'accueil de la Mairie
ou par mail : protocole@ville-poussan.fr

Journées du patrimoine

Samedi 21 & dimanche 22 septembre

36e édition des Journées Européennes du Patrimoine
sur le thème « Arts et divertissements »

Le programme en cours de finalisation sera diffusé ultérieurement sur les supports de communication de la ville de Poussan

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde qu'est-ce que c'est ?
Le plan communal de sauvegarde est un outil d'aide à la décision permettant à la commune de s'organiser pour réagir le plus rapidement possible en cas d'évènement inhabituel et d'assurer la sauvegarde de la population.
Ce plan a pour objectif de prévoir le nécessaire en cas de crise, logistique, moyens humains, alerte, évacuation, hébergement, coordination avec les acteurs extérieurs (Sapeurs pompiers, gendarmerie, police, Préfet...).
En cas d'accident ou d'évènement sur le territoire communal, le Maire se doit d'assurer la sauvegarde, l'aide et le soutien de la population.
Le PCS est donc un document sur lequel le Maire et son équipe pourront s'appuyer le jour J.

Comment fonctionne le PCS ?
Pour répondre à ces situations exceptionnelles, la commune a mis en place une organisation de crise où chacun sait ce qu'il doit faire. Elle prévoit par exemple l'évacuation et l'hébergement des sinistrés ou encore la diffusion d'une information spécifique à l'évènement.
Les équipes sont constituées d'élus et d'agents communaux.
Les écoles disposent également de leur propre plan: en cas d'évènement, le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) permet aux enseignants de mettre en sécurité les élèves et d'adopter les bons réflexes en attendant l'arrivée des secours.

Rejoignez la réserve communale de sécurité civile de Poussan !

La Ville lance sa réserve communale de sécurité civile
La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 Aout 2004 a créé un nouvel outil de mobilisation civique : la réserve communale de Sécurité civile.
Dirigée par le Maire, cette dernière est constituée de personnes bénévoles.
L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les équipes municipales en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique.
L'engagement prend la forme d'un contrat conclu avec le Maire. Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre, mais des séances d'information et des exercices seront régulièrement organisés par la mairie.
Il s'agit d'effectuer les missions les plus simples pour permettre aux secouristes et aux pompiers de se consacrer aux missions complexes, dangereuses ou urgentes.
Des exercices seront organisés pour tester le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde.

ADMINISTRATIF

SERVICES MUNICIPAUX

Changement à la Direction générale des services
Mme Anne Aubignat en provenance de l'administration préfectorale a pris ses fonctions à la Direction Générale des Services de la Ville de Poussan en remplacement de M. Desquerre.

PLAN CANICULE

Inscription des personnes sensibles auprès du CCAS

Le Plan national canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule, de définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci et d'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial, en portant une attention particulière aux populations spécifiques identifiées.

C'est pourquoi, **avant la vague de chaleur**, toute personne vulnérable, âgée ou isolée à domicile, est invitée à **se faire inscrire au plus tôt** sur le registre tenu à disposition au secrétariat du CCAS : 04 67 18 35 91 afin que les services sociaux puissent organiser des visites régulières (par des bénévoles et/ou des professionnels) en cas de forte chaleur.

Il est également recommandé
- D'indiquer sur un document mis en évidence près du téléphone les coordonnées des personnes référentes (famille, médecin traitant, auxiliaire de vie, service de soins, etc.)
- De rendre facilement accessibles les derniers documents médicaux (ordonnances, résultats d'analyse, comptes rendus, etc.).

La santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.
La chaleur fatigue toujours. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur.

Petites histoires... à Poussan

Le taxi*

Séraphin était un jeune homme ambitieux.
A vingt-six ans, il possédait l'unique taxi du canton.
Nous étions en 1936. Quelques années auparavant, lors de son service militaire à Verdun, ce poussannais s'était fait copain avec un montpelliérain dont la famille possédait la principale entreprise des taxis de la ville. Cet ami lui avait vanté les avantages de la profession et avait même invité Séraphin lors de quelques permissions à séjourner dans sa riche famille.

Séraphin était issu d'une dynastie de gros propriétaires poussannais. Bien que la famille soit aisée, le jeune homme n'avait nulle envie de s'atteler au dur labeur de la vigne, comme son père et l'ensemble de ses aïeuls. Et surtout, il avait touché du doigt le luxe d'une maison bourgeoise, aux meubles cirés, à la vaisselle précieuse, emplie de domestiques servant discrètement des personnes raffinées. Il admirait les vêtements à la dernière mode que portait naturellement son ami et souffrait de la comparaison avec ses propres habits, solides mais intemporels.

Il passa son permis de conduire pendant son service et, à son retour de l'armée, il annonça à la famille ébahie son intention d'exercer la profession de chauffeur de taxi. Etant fils unique et choyé depuis toujours par ses parents et ses grands-parents, ces derniers ne résistèrent pas longtemps.

On embaucha un ouvrier supplémentaire pour les vignes et on acheta la voiture à Séraphin...
Depuis plusieurs années maintenant, il arpentait les routes de la région : de Montpellier à Béziers, de Lodève à Sète, il attendait les voyageurs à la sortie des gares ou des hôtels dans les villes. Les affaires marchaient plutôt bien et Séraphin habitait désormais une coquette petite maison dans le vieux Poussan, près de l'église.

Un soir de Novembre, alors qu'il rentrait d'une course

à Clermont l'Hérault, à la sortie de Villeveyrac, il vit une forme blanche au bord de la route. Il pleuvait fort et à travers les essuie-glaces, il distingua une dame qui lui faisait signe. Séraphin, toujours aussi cupide, ne résista pas à la perspective d'encaisser quelques pièces supplémentaires pour compléter la recette d'une maigre journée pluvieuse.
Il s'arrêta donc et une dame d'un certain âge, trempée jusqu'aux os, s'installa sur le siège passager. Elle lui demanda d'une voix faible de la conduire à Mèze, chez une cousine. Tout en avançant lentement, Séraphin observa à la dérobée sa passagère. Elle était vêtue d'une longue robe blanche tachée de boue à la base, et son visage était dissimulé par une mantille de dentelle blanche. Mais ce qui attira l'attention de Séraphin fut un objet brillant au doigt de la dame : une bague magnifique, sertie de diamants, qui devait valoir son pesant d'or. Séraphin essaya de chasser cette vision en se concentrant sur sa conduite mais, rien à faire, son regard revenait irrémédiablement vers la bague comme si le bijou avait le pouvoir d'aimanter ses yeux.

Séraphin avait de gros défauts : non seulement il aimait l'argent mais il était surtout envieux. Il ne supportait pas de posséder moins qu'un autre et cette bague lui faisait tellement envie… Alors, il commit l'irréparable. De sa main gauche, il s'empara d'un gros bâton qu'il gardait sous son siège en cas de mauvaise rencontre et asséna un coup violent sur le crâne de sa malheureuse passagère qui s'évanouit immédiatement. Séraphin se précipita sur sa main gauche afin d'extirper la fameuse bague mais sans succès. Le bijou semblait collé au doigt ou même en faire partie. Alors le jeune homme, devenu fou furieux, sortit un couteau de sa poche et trancha l'annulaire, arrachant quelques faibles gémissements à sa victime. Il s'empara prestement de la bague qu'il rangea dans sa poche avec son couteau puis ouvrit la portière droite et poussa le corps inerte qui roula et s'enfonça dans le fossé plein d'eau. Il redémarra et quelques virages plus loin, aperçut sur le siège vide le doigt tranché. Surmontant son dégoût, il le prit et le jeta par sa fenêtre. Puis il rentra chez lui, tout en sueur et passa une nuit terrible, peuplée de cauchemars.
Au matin, des cris dans la rue le réveillèrent. Il se remémora l'aventure de la veille et pensa qu'on venait l'arrêter. Mais c'était sa mère qui s'inquiétait de voir les volets fermés au milieu de la matinée. Soulagé, il s'habilla et passa sa journée à traîner dans le village, d'un café à l'autre, essayant de glaner quelques nouvelles concernant son affaire.

Cependant, ni ce jour-là, ni les suivants on n'entendit parler d'un quelconque accident. Une semaine plus tard, il repassa par la route menant à Villeveyrac, s'arrêta dans le virage du crime, inspecta le fossé asséché, mais ne vit aucune trace du délit.
Les semaines et les mois passèrent ; Séraphin acheta un taxi neuf plus moderne et oublia peu à peu cette sale histoire. La bague avait trouvé sa place parmi les autres bijoux familiaux dans le coffre dissimulé au grenier.

Un soir de Novembre de l'année suivante, le hasard voulut que Séraphin revienne de Villeveyrac où il avait bu l'apéritif chez son ami Fitou. Il pleuvait. Au sortir d'un virage, il vit dans les phares une forme blanche, immobile au milieu de la route. Il se cabra sur la pédale de frein, sa tête alla cogner contre le pare-brise, il perdit un instant connaissance et lorsqu'il reprit ses esprits… une dame vêtue de blanc était assise sur le siège passager.
A travers sa mantille blanche elle demanda d'une faible voix à être conduite à Mèze. En se répétant intérieurement que ce n'était pas possible, Séraphin redémarra. Tout en conduisant, il tentait d'apercevoir les mains de la dame. La pluie avait cessé. Soudain la lune, émergeant d'un nuage, éclaira l'intérieur du véhicule. Séraphin jeta un coup d'œil vers la main gauche posée à plat sur la robe blanche : quatre doigts ! Son sang ne fit qu'un tour. Puis bien vite il se ressaisit : « *elle ne m'a pas reconnu, j'ai changé de voiture, j'ai laissé pousser la moustache, je suis tranquille…* »
C'est alors que la dame se mit à parler d'une voix lente et plaintive :
« *L'an dernier, sur cette même route, j'ai fait une mauvaise rencontre. Un méchant homme m'a agressée : il m'a battue, il m'a coupé le doigt, il m'a volé une magnifique bague que je tenais de mon arrière-grand-mère…*
- Ce n'est pas possible, elle ne peut pas m'avoir reconnu, » pensait Séraphin qui transpirait à grosses gouttes malgré le froid vif de Novembre.
Se tournant soudainement vers le chauffeur la dame blanche s'écria :

« C'était toi !!! »

Séraphin donna un violent coup de volant, la voiture dérapa, fit plusieurs tonneaux et s'immobilisa dans le fossé noyé d'eau, les roues en l'air tournant lamentablement dans le vide.
On retrouva le lendemain le corps sans vie de Séraphin dans son taxi retourné, les cheveux blanchis, les yeux exorbités : il semblait avoir vieilli de dix ans…
« *Il aura voulu éviter un lapin,* » dirent les clients au café de l'Avenir…

Michel Bernabeu

* *Clin d'œil à mon ami Jean-Paul*

2e trimestre 2018

LOPEZ Roman, Christian, André 06.07.18 Sète

2e trimestre 2019

NAISSANCES

ASSIE Léo, Patrick, Didier	08.05	Sète
BIASCAMANO Mona	23.04	Béziers
BOSC Naomi-Rose	25.04	Sète
COLOMBAR BAPTISTE Haïley	18.05	Montpellier
DOMENECH Ava, Lya	18.04	Montpellier
DOUX MARTIN Charlie, Ava	03.04	Sète
FAUCON Stan, Gaston, Jean-Louis	14.05	Sète
FOURNIÉ Kaïron, Christian	19.05	Sète
GAYA Thaïs, Pilar, Marie	22.05	Sète
GENER Victor, Louis, Claude	11.05	Montpellier
KOUTOUBOU SAID Amina, Flore	18.05	Sète
LARRIEU Lycia, Jessica, Floriane, Marie	20.05	Montpellier
LAURENT Jules, Bernard, Norbert	01.05	Montpellier
MARTINEZ Kélyo, Lucenzo	03.06	Sète
NICETTA Théo, Thomas, Enzo		15.06
Montpellier		
PÉRUS Sacha, Pascal, Yves	03.05	Montpellier
PITRE Noé	07.05	Montpellier
RAJA Naomy	28.04	Sète
RUIZ Miya, Edwige, Jeanne	05.05	Sète
SERRANO PUCHOL Évio, Robert, Nicolas	13.06	Montpellier

MARIAGES

DA SILVA DANTAS José, Luis 06.04
VIEIRA LEITE Juliana, Karine

SEMPERE Jean-Yves, Guillaume, François 20.04
SANTONJA VILLALBA Maria

MARIAGES (suite)

ORERO Jean, Marc 27.04
SANTI Chanthip

VIVARES Rudy, Roger, Jean-Paul 04.05
VASSEUR Manon

CARMONA Julien, Gil, Luc 11.05
DOUTRE Jade, Karine, Michèle

LESAGE Alain, Paul, Edgard 25.05
BAUMANN Gilda

PARIN Alexandre, François, Patrick 08.06
GAMARD Valérie, Josette, Rolande

SANSIQUET Florian, Christian, Jean 08.06
VERNEUIL Camille, Marie Noëlle

CARLES Pierre, Jean, Gil 29.06
BOURAS Marianne Florence

DÉCÈS

BASTIDE Hervé	27.05
BIRLING Gérard, Charles, René	09.04
BRILL Jacqueline, Nelly	18.05
CABANES Elmie, Juliette, Emilie	20.05
CABROL Georges, Jules, Edouard	31.03
CESARE Santo	31.08
FORDERER Gérard, Henri	03.04
GARCIA Henri	11.05
l'ECUYER de VILLERS Anne-Marie	01.06
LOPEZ Elvire, Joséphine	02.04
PÉLEGRIN Antoinette, Jeanne	13.05
PÉREZ Fernande, Françoise	15.06
VIE Sébastien, Jean, Pierre	01.05

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ?

Vous pouvez demander à la Police Municipale de surveiller votre domicile : le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins.

C'est un service de sécurisation mis en oeuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée tout au long de l'année. Grâce à des patrouilles organisées par les forces de l'ordre, les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages.

Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc...

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) en passant au poste de Police Municipale pendant les horaires d'ouverture afin de remplir un document reprenant les coordonnées du requérant, les personnes à prévenir et diverses observations particulières.

Un bilan des multiples passages de surveillance sera remis dans la boîte à lettres du requérant à l'issue de la période d'absence.

POSTE DE POLICE MUNICIPALE
4, Bd du Riverain - 34560 POUSSAN
Tél. 04 67 53 23 80 - **Port.** 06 83 41 48 09
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr
Horaires : du lundi au vendredi 8h/12h30 - 13h30/19h
et samedi 8h/12h30

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

Tout au long de ce bulletin vous avez pu lire ce qui s'est passé dans notre ville au cours de ces dernières semaines et vous informer du programme à venir dans différents domaines.
L'exposition Pikto qui s'achève à connu un succès retentissant. De nombreux élèves ont pu la visiter et, passionnés par les commentaires de l'artiste Nicolas Eon, ont ensuite entraîné leurs parents pour explorer l'univers éclectique du talentueux créateur. En prolongement, un jeu de piste autour du personnage Pikto était proposé chez les commerçants de la ville afin de gagner une œuvre de l'artiste.
Les travaux battent leur plein sur le boulevard du Riverain entraînant quelques désagréments dont nous sommes bien conscients. Un fléchage précis permet une circulation relativement fluide et les commerces du centre-ville ont toujours la possibilité d'accueillir leurs clients. Après une pause en août, le chantier entrera dans sa phase terminale à la rentrée. Une fois achevé, on oubliera vite les désagréments pour ne retenir que le bon côté : une artère emblématique du cœur de ville refaite à neuf pour le confort et la sécurité de tous !
Durant tout l'été, de nombreuses animations vont égayer notre ville : fêtes, Estivales, galas, concours, festival... permettront aux poussannais de partager des moments festifs et conviviaux.

La situation financière de la commune permet par ses efforts de gestion de réaliser des investissements en conservant une fiscalité modérée et un faible endettement dans le but d'améliorer notre cadre de vie.

Comme tous les six ans, nous avons droit à des courriers, discours pompeux aux phrases alambiquées, qui n'intéressent que ceux qui ont du temps à perdre, venant des mêmes qui parlent de Poussan comme d'un village dortoir mais brillent par leur absence à chaque manifestation.

« *Le critique se montre beaucoup moins soucieux d'éclairer l'opinion que de paraître intelligent.* »
Marcel Aymé

Cependant, tandis que certains écrivent, d'autres travaillent, sont présents, accompagnent les poussannais au quotidien. C'est notre rôle, notre tâche, notre plaisir et notre honneur.
Nous continuerons d'être près de vous et à votre service. Très bel été à tous.

Liste Poussan autrement

Les travaux: encore un loupé !
Le projet d'aménagement de la circulade (seconde phase: boulevard du Riverain) arrive encore une fois à la veille des élections...Projet non préparé (circulation: un labyrinthe pour sortir de Poussan), non concerté (riverains et commerçants mis devant le fait accompli), non réfléchi (quid des Halles?). Ce marché couvert: un projet "secret" sans cesse retardé, pour un site central de la ville de Poussan qui devrait être un vecteur de développement économique, culturel, d'information, de rencontre et de liaison avec le cœur de ville. De plus, les poussanais financent l'avance de la part des travaux de Sète Agglopôle: d'où un emprunt d'équilibre !

Liste Poussan bleu Marine

Nous n'avons pas reçu le texte de Poussan bleu marine.

ANIMATIONS ET FESTIVITÉS DE JUILLET A OCTOBRE

Juillet

Marché des producteurs et assiettes gourmandes des Pouss'en faim
Marché et dégustations de produits locaux, circuits courts, animations
Les mardis 2/9/16/23 juillet - 19h - Place de la Mairie
Apporter vos couverts...

Soirée "En Poussan ta porte" par la compagnie Surprise "Stress et Paillettes" de la Cie Les KAG
Vendredi 5 juillet - 19h chez l'habitant
Contact : Cie Surprise 06 77 54 88 45 - compagnie.surprise@gmail.com

Gala du Dance Thau Club
Samedi 6 juillet - 20h et **Dimanche 7 juillet** - 16h - Foyer des Campagnes
Contact : 06 18 28 00 87

Festa de la Locomocion
Dimanche 7 juillet - 9h/17h30 - Complexe sportif des Baux
Rassemblement de véhicules anciens, marché de pièces automobiles, animations, buvette... Contact : 06 12 46 70 44 - Site : www.retro-pouss-auto.fr

Fête Nationale
Samedi 13 juillet - Place de la Mairie
21h retraite aux flambeaux
22h30 feu d'artifice au Skate-Park
23h vin à la française, offert par la municipalité
Dimanche 14 juillet - Jardin public
10h jeux pour enfants gratuit
12h apéritif républicain offert par la municipalité

Concours de pétanque Grand Prix des Commerçants
Samedi 20 Juillet - 15h - Complexe sportif des Baux
Contact : la Boule Poussannaise 06 41 45 94 70 / 06 77 80 64 11

Fiesta Sète
Samedi 20 juillet - 20h30 - Cave coopérative
Musique du monde, concert gratuit, buvette et restauration rapide sur place.
Contact : Métisète et le Carré d'As 06 75 10 18 44

Fête Locale
Attractions, manèges, restauration, buvette - Place de la Mairie
Vendredi 26 juillet - 21h - Orchestre Les Méditerranéens
Samedi 27 juillet - 21h - Orchestre Ultima
Dimanche 28 juillet - 21h - Orchestre Cocktail de Nuit

Concours Ball Trap Fête de Poussan
Dimanche 28 Juillet - 9h - Stand de tir des collines de la Moure
Contact : 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80 - contact@stand-poussan.com

Août

Les Estivales de Thau Nouveau !
Jeudi 15 Août - 18h/23h - place de la Mairie
Degustation de vins et produits locaux, animation musicale
Organisé par la ville de Poussan et Sète Agglopôle - Contact : 04 67 18 35 95

Concours de pétanque Grand Prix des Commerçants
Samedi 24 août - 15h - Complexe sportif des Baux
Contact : la Boule Poussannaise 06 41 45 94 70 / 06 77 80 64 11

Septembre

Forum des Associations
Samedi 7 septembre - 9h/14h - Place de la Mairie

Festival D'Arts et D'Agapes
Samedi 14 septembre - Toute la journée - Jardin des Frères (grotte)
Tout public. Entrée libre. Restauration et buvette sur place.
11h Spectacle déambulatoire (départ devant les Halles)
12h Arrivée au jardin et ouverture des ateliers
14h30 Spectacles
19h30 La Veillée d'Arts et d'Agapes, soirée festive repas-concert
8€ / 5€ enfant - 12 ans avec une boisson comprise, sur réservation avant le 6 septembre : assoescapades@gmail.com

Assemblée Générale du Strapontin
Vendredi 20 septembre - 18h30 - Salle de spectacle (MJC)
Infos : 06 42 13 54 88 / contact@compagniedustrapontin.fr

Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Habitants
Samedi 21 septembre -10h - Hôtel de ville
Sur inscription auprès de l'accueil de la Mairie avant le 9 septembre

Journées Européennes Du Patrimoine
Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre

Théâtre « Les Fous de la reine »
par la Compagnie Les Escogriffes
Samedi 21 septembre - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8 euros / 5 euros
Réservation : 06 42 13 54 88 / contact@compagniedustrapontin.fr

Octobre

Salon des Arts Songes d'Automne
Samedi 12 et dimanche 13 octobre - 10h/19h - Foyer des campagnes
Vernissage le samedi 12 octobre à 11h30

Théâtre « Etat Critique »
par la Compagnie de la Clémentine
Samedi 12 octobre - 21h - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8€ / 5€
Réservation : 06 42 13 54 88 / contact@compagniedustrapontin.fr

Théâtre « Les Sans »
Spectacle de la Scène Nationale
Jeudi 17 octobre - 19h30 - Salle de spectacle (MJC)
Entrées : 8 à 14 €
Résa : Théâtre Molière Sète 04 67 74 02 02 - location@tmsete.com/www.tmsete.com

Concours de pétanque Challenge Yves Sacellini
Samedi 26 octobre - 15h - Complexe sportif des Baux
Contact : la Boule Poussannaise 06 41 45 94 70 / 06 77 80 64 11

Halloween
Jeudi 31 octobre - 17h30 - Départ du défilé place de la Mairie
Parade et distribution de friandises
Organisée par le Comité des Fêtes le Carré d'As
infos : 06 75 10 18 44.